



AGENDA

Séances publiques

Vendredi 21 octobre

– 10h : **Marianne Bastid-Bruguière** : Les nouvelles routes de la soie et la puissance chinoise (Des Académiciens en Sorbonne (sur invitation))

Lundis 24 et 31 octobre

vacances des académiciens

Mardi 25 octobre

– 15h : séance solennelle de rentrée de l'Institut et des cinq académies : l'écrit. **Jean-David Lévitte** : l'écriture diplomatique.


Lundi 7 novembre

– 15h : séance solennelle de rentrée de l'Académie (en habit, sous la Coupole)

Jeudi 10 novembre

– 18h : Remise des prix de la Fondation des Travaux Historiques et Scientifiques


Lundi 14 novembre

–10h : Groupe de travail sur la fin de vie (Salle Jacqueline de Romilly)
–10h30-12h : Conférence Sociétal : **Jean-Claude Trichet** (sur invitation) 
–14h : Comité secret (quorum requis).
– 15h : Florian Michel, maître de conférences à l'université Panthéon – Sorbonne : Penser la continuité.



DÉPÔT D'OUVRAGE

Jacques de Larosière dépose *La mélancolie d'Athéna*, de **Michel De Jaeghere** (Belles Lettres, 2022, 632 p.).

Bernard Stirn dépose l'ouvrage d'Olivier Le Bot, *Droit de l'urbanisme* (Dalloz, 2022, 1 789 p.) 



Séance du lundi 17 octobre

Le sauveur dans l'Histoire de France

Éric Roussel

Membre de l'Académie des sciences morales et politiques


La France, plus que tout autre pays, cultive le mythe de l'homme providentiel. On trouve des exemples de cette figure dans l'Histoire avec Alexandre, César ou encore Soliman le Magnifique. Pour A. Toynbee, l'échec du « sauveur à l'épée » est pourtant patent tout au long de l'Histoire. Le salut par l'épée est toujours illusoire pour une société.

À partir de la chute de l'Ancien Régime et jusqu'à la V^{ème} République, la France a peiné à remplacer le roi qu'elle a guillotiné, le système représentatif s'est installé avec fragilité, d'où le surgissement régulier de la tentation de l'homme providentiel. Napoléon a été le premier de ces hommes forts, réclamés par une partie de l'opinion, phénomène devenu ensuite une constante de notre Histoire.

L'échec de l'Assemblée constituante à établir un pouvoir exécutif fort engendrera jusqu'à une date récente une véritable suspicion en France à l'égard de l'exécutif. Très vite, la dynamique révolutionnaire fait du peuple souverain l'acteur principal. Mais la Constitution de 1795 et les thermidoriens qui rétabliront un régime censitaire vont construire un régime allant à l'encontre de l'une des principales conquêtes de la Révolution, la souveraineté populaire, et qui ne pouvait être durable comme l'attestent la crise du 5 octobre 1795 et l'entrée en force de l'armée et de l'homme providentiel. Avec le coup d'État du 18 Brumaire, Napoléon recevra un large soutien de l'opinion, lasse des désordres et en recherche de stabilité. Toutefois, s'il crée un État moderne, il échoue à redonner à la France un régime stable. Après la chute de l'Empire, suivront deux monarchies, un nouvel Empire et quatre Républiques. De ce fait, le mythe du sauveur est resté ancré dans les mentalités. Le premier à le comprendre à son bénéfice sera Louis Napoléon Bonaparte, dont l'heure arrive après deux monarchies constitutionnelles qui n'ont pas réussi à acclimater la France au régime représentatif. La Seconde République, qui voit le jour en 1848, avec un régime ni présidentiel ni parlementaire, ne peut aboutir qu'à un blocage et à un nouveau coup d'État.

L'échec de 1870 et le souvenir laissé par les deux Empires ont fait que pour nombre des fondateurs de la III^{ème} République, le danger du pouvoir personnel est devenu quasi obsessionnel. La crise du 16 mai 1877 impliquant le président de la République, le Maréchal de Mac Mahon, entraîne une lecture de la Constitution réduisant le Président à un rôle décoratif, le détenteur du pouvoir étant le chef du gouvernement, dont le pouvoir reste malgré tout fragile, soumis aux humeurs des députés. Ce fut le fondement de ce que l'on appellera la Constitution Grévy, du nom du successeur de Mac Mahon, et qui durera jusqu'en 1958. Dès lors, le gouvernement de la France sera soumis à un régime d'assemblée. C'est dans ce contexte que prospéra le fantasme du sauveur, capable de trancher le nœud gordien. Clémenceau remplit ce rôle à partir de 1916, dans le cadre de l'Union sacrée, mais après l'armistice de 1918, la phobie de l'homme fort l'écarta de la présidence de la République. La fameuse constitution Grévy restait intangible.

Le Maréchal Pétain, doté des pleins pouvoirs le 10 juillet 1940, porta les espoirs de ceux que la République désespérait. Toutefois, l'espoir, très mince au début, sera en réalité incarné par un homme quasi inconnu des Français. Le général de Gaulle, pourtant peu animé par la mystique républicaine, sauva par deux fois son pays et rétablit la République. À la République hyper parlementariste, il substitua une République qui réhabilita l'exécutif. C'était aller à l'encontre de traditions qui avaient duré presque un siècle. En instituant par référendum en 1962 l'élection du président de la République au suffrage universel direct, il voulut peut-être institutionnaliser le sauveur. Aujourd'hui, le système mis en place en 1958 fonctionne moins bien, comme l'a attesté le colloque du 5 octobre 2022 autour de la réforme des institutions politiques. Les évolutions politiques et sociétales de la France rendent l'exercice de la démocratie plus complexe. Dans ce contexte, l'irruption du sauveur à l'épée reste toujours possible.

À l'issue de sa communication, **Éric Roussel** a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **J. Tulard, Y. Gaudemet, B. Stirn, G.H. Soutou, J.C. Trichet, D. Kessler, A. Vacheron, R. Brague** .

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Samedi 15 octobre, « Commentaire » (*Radio Classique*), de **Jean-Claude Casanova** et J.-M. Colombani, a porté sur l'Iran avec le sociologue Farhad Khosrokhavar, directeur d'études à l'École pratique des hautes études en sciences sociales [▶](#).

Samedi 15 octobre, **Jean Tirole** a signé une tribune dans *Challenges* : « **Pour l'économiste Jean Tirole, la réforme des retraites ne suffira pas** » [▶](#).

Deux articles d'Éric Le Boucher s'attachent au dernier ouvrage de **Jacques de Larosière**, *En finir avec le règne de l'illusion financière* : « **La drôle de rentrée française dans les trois guerres mondiales** » dans *Les Échos*, vendredi 23 septembre [▶](#) et « **Il faut investir. Mais comment payer ?** » dans *L'Opinion* lundi 10 octobre [▶](#). S'y ajoutent, dans *L'Express* : « **L'inflation, ce poison durable : le regard sans concession de Jacques de Larosière** » [▶](#) et un entretien dans *Revue Banque* : « **Jacques de Larosière : La poursuite de nos politiques monétaires nous conduit inexorablement au déclin** » [▶](#).

Haïm Korsia, grand rabbin de France, a donné un entretien au magazine *Actualité Juive* (n°1659) revenant sur les moments importants de l'année écoulée et présentant les enjeux de l'année à venir : « **Haïm Korsia : Il faut regagner le combat de l'histoire de la République** » [▶](#). Mardi 4 octobre, sous le titre « **Antisémitisme. Le grand rabbin de France appelle à défendre le droit "à la liberté religieuse"** », *Ouest-France* relate l'intervention de **Haïm Korsia** lundi 3 octobre à l'Institut Diderot. À la question qui lui était posée, « Quel avenir pour les juifs français ? », H. Korsia a répondu par une autre question : « **Quel avenir pour la France ?** » car le destin des juifs est « **lié à celui** » du pays [▶](#).

Le 12 octobre, **Chantal Delsol** a accordé un entretien à *Sociétal* sur la crise que traverse l'école : « **Les hussards noirs existent toujours** » [▶](#).

VIE DES FONDATIONS

Le concours Solon, organisé par la Fondation Solon abritée à l'Académie des sciences morales et politiques, est à l'honneur dans « **3 questions à Pierre Tarrade** » dans *La semaine juridique, notariale et immobilière* n°40 du 7 octobre 2022 [▶](#) et dans « **Prix Solon : une seule lauréate pour l'édition 2021** » publié dans *Deffrénois* n°40-41 du 6 octobre 2022 [▶](#).

À SAVOIR

Mardi 11 octobre, **Jean-Claude Trichet** a prononcé un discours lors de la rentrée solennelle de l'Académie des Sciences Morales, des Lettres et des Arts de Versailles et de l'Île de France. Le sujet en était « **Le retour de l'inflation dans les pays avancés. Comment organiser le retour à la stabilité des prix ?** ». Jeudi 13 octobre, M. Trichet est intervenu sur la situation internationale et les conséquences des nouvelles politiques monétaires décidées par les Banques centrales à l'invitation du Collège des Ingénieurs à la Maison des Arts et Métiers à Paris.

Les conférences du Collège de Physique et de Philosophie, accueillies par l'Académie, ont repris le 26 septembre avec une conférence de Serge Reynaud, directeur de recherche émérite au CNRS, « **Observables quantiques de position dans l'espace-temps** ». Fidèles à l'esprit de son fondateur **Bernard d'Espagnat**, membre de la section Philosophie, ces conférences s'attachent à explorer les apports de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance, particulièrement en ce qui concerne l'examen de la notion de « réel » (enregistrement [▶](#)).

Mardi 11 octobre, **Serge Sur** a prononcé une conférence sur **Les frontières en droit et dans les relations internationales** à Sciences Po Rennes.

Lundi 17 octobre, **Olivier Houdé** a présidé la cérémonie d'installation de la 32^{ème} promotion de l'Institut Universitaire de France dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne en présence de Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Administrateur de l'IUF depuis 2018, O. Houdé a contribué à faire monter cette prestigieuse institution encore en puissance : de 110 à 200 chaires IUF par an en 2023, 3 profils : Chaires fondamentales, d'innovation et / ou de médiation scientifique, toutes les disciplines universitaires y étant représentées, les projets aux frontières de plusieurs disciplines encouragés, tout comme la féminisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mardi 18 octobre, **Bernard Stirn** et **Bruno Cotte** ont pris part aux Mardis de Beauvais à la Cour administrative d'appel de Paris sur le thème « **Juge et Politique** ». Mercredi 19 octobre, **Bernard Stirn** participe à la table ronde « **Le Conseil d'État et les juridictions d'exception de la fin de la guerre d'Algérie** » présidée par **Yves Gaudemet**, par le Centre Maurice Hauriou pour la Recherche en Droit public - Université Paris Cité à l'occasion du 60^e anniversaire de l'arrêt Canal [▶](#). Mercredi 26 octobre, **Bernard Stirn** prononcera devant les étudiants du parcours d'excellence de la faculté de droit de Rennes 1 une conférence sur « **Les ordonnances: originalité juridique et portée politique** ». Mercredi 16 novembre, il fera la clôture du colloque organisé par le Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de la naissance de Léon Blum ([▶](#)), Actes à paraître : collection « **Histoire et mémoire** » du Comité d'histoire.)

À LIRE

Outre l'introduction d'Éric Roussel [▶](#), et l'ensemble des enregistrements vidéos du colloque « **Faut-il réformer nos institutions politiques ?** » [▶](#), on retrouvera sur le site de l'Académie le mot d'accueil de **Jean-Robert Pitte** [▶](#) ainsi que la conclusion prononcée par **Bruno Cotte** [▶](#) à la fin du colloque « **Faut-il réformer nos institutions politiques ?** ».